#8 AUTONOMIE :
L'ACTU DE LA RECHERCHE

cnrs

PPR Autonomie

L'accompagnement et le soutien par les pairs

avec Eve Gardien

Compte-rendu
Émission du 17/04/2025

Découvrez la **version écrite** d'un échange autour de la pair-aidance : des pratiques du quotidien à la production de savoirs issus de l'expérience.

Qu’est-ce que la **pair-aidance** ? Qui sont les pairs-aidants et comment le devient-on ? Comment **permettre à ces pratiques de se développer** et de trouver toute leur place dans les secteurs du soin et de l’accompagnement ?

Réponse avec **Eve Gardien** autour de la présentation de son ouvrage et en discussion avec **Laetitia Rebord, Yves Bancelin** et **Maxime Oillaux**.

PPR Autonomie

Eve Gardien

Eve Gardien est maître de Conférences en sociologie à l’Université Rennes 2 et responsable scientifique du programme de recherche EXPAIRs (expairs.net).

Elle consacre ses recherches à l’accompagnement et au soutien par les pairs, ainsi qu’aux savoirs expérientiels qui s’y produisent.

cnrs

PPR Autonomie

Des intitulés issus du terrain

La **notion de pair-aidance** a émergé au sein des pratiques d'accompagnement et de soutien par les pairs : ce sont **les praticiens eux-mêmes** qui ont nommé leurs propres activités.

D'**autres termes** ont également été utilisés, faisant référence à des phénomènes relativement similaires : en francophonie, la médiation en santé pair, le travail pair, l'expertise du vécu, la pair-émulation ; dans le monde anglophone, le *peer support*, le *self peer counseller*, le *peer specialist*, etc.

Une grande diversité de pratiques

L'hétérogénéité de ces termes renvoie à la **variété des acteurs et des pratiques** qui se sont structurés, très souvent en autonomie. Les groupes d'entraide, les réseaux de soutien, les forums sur internet, les permanences téléphoniques et dans les établissements, etc. : toutes ces relations humaines sont des **relations de pairité**. Elles peuvent se dérouler de manière **informelle**, ou dans le cadre d'**activités formellement organisées** (rémunérées ou bénévoles).

Des initiatives anciennes (1)

C’est à partir des **années 2010** que les **politiques publiques** s’intéressent à la pair-aidance et en font la **promotion**.

Ce type d’organisation n’est cependant pas nouveau, et des initiatives de solidarité spontanée comme les Alcooliques anonymes ou les Narcotiques anonymes, qui ont émergé aux États-Unis dans la première moitié du 20e siècle, sont d’ailleurs bien connues. Elles ne sont pas les premières : le *Popular Health Movement* remonte quant à lui au 19e siècle.

Des initiatives anciennes (2)

En **France, au début du 20e siècle**, les deux tiers des communes françaises étaient pourvus de **sociétés de secours mutuel** : fondées et administrées par des mutilés de la Première Guerre mondiale, ce sont des sociétés de pairs. Dans le domaine de la **santé mentale**, plus tôt encore, ce sont plus de **300 collectifs auto-organisés par des personnes concernées** qui se sont fédérés pour porter auprès du ministère un plaidoyer en faveur de l'existence d'un statut et d'un financement pour les groupes d'entraide mutuelle.

Self help et mutual aid (1)

Les initiatives de pair-aidance ont pour point commun l'**articulation des dynamiques de *self help* et de *mutual aid***.

La notion de ***self help*** provient du champ des addictions et des pratiques qui se sont développées en Amérique du Nord. Il s'agit de se prendre en main, d'être acteur de sa propre vie en tendant vers l'*empowerment* et l'autodétermination. Cela suppose également d'être autodidacte, de s'appuyer sur sa propre expérience.

Self help et mutual aid (2)

La notion de ***mutual aid*** désigne l'engagement dans des relations d'entraide et solidarité, entre personnes vivant des expériences similaires. Cela peut se traduire par du soutien émotionnel, le développement de liens sociaux au sein d'un groupe d'appartenance, des coups de main matériels, etc.

Entrelacées avec le s*elf help*, les dynamiques de *mutual aid* sont des **ressources pour les individus afin de se prendre en main**.

S’intéresser à des expériences rares

Les **groupes de pairs** n’émergent pas à partir de n’importe quelle expérience de vie, mais **se forment autour d’expériences rares, peu communes**. Ces expériences rares mènent les individus à faire face à des situations problématiques qui restent **sans solution par rapport à des problèmes ordinaires**. Le recours aux proches, aux amis ou aux connaissances, est donc inadéquat, de même que l’appel aux professionnels, aux experts ou aux scientifiques.

Répondre à des problèmes spécifiques

Les pairs-aidants s'intéressent à des **enjeux propres à la vie quotidienne des pairs**, dont ils sont les seuls à avoir une expérience, et qui **n'ont par conséquent pas attiré l'attention du sens commun**. Par exemple, des pairs vivant des situations d'addiction cherchent à remédier à l'épuisement que provoque la consommation de cocaïne; des pairs blessés médullaires échangent autour des techniques de contrôle des contractures, etc.

La construction de savoirs expérientiels

Les échanges d’expérience entre pairs aident les personnes à **donner du sens à ce qu’elles vivent**. À long terme, cela leur permet de **mieux gérer ces expériences rares** ainsi que leurs conséquences sociales — la stigmatisation et la discrimination.
La pair-aidance consiste donc notamment à **produire des savoirs** élaborés à partir d’informations directement issues des **expériences vécues.**

Devenir pair : la reconnaissance réciproque

La pair-aidance se développe à travers des **relations interpersonnelles** et une **identification réciproque** : une personne devient un pair pour une autre lorsque toutes deux reconnaissent vivre des expériences rares similaires. Cela **implique que les personnes fassent connaître ces expériences rares** — ce qui n'est pas toujours le cas, car ce sont des expériences qui peuvent leur faire subir de la discrimination ou de la stigmatisation si elles sont dévoilées. L'identification à l'autre est pleinement **subjective** et se déploie donc **spontanément**.

Pouvoir échanger

Être pair-aidant suppose de faire preuve d'**habileté sociale**, d'être en mesure d'échanger avec ses pairs autour de ses expériences, d'**être capable de mobiliser de manière opportune ses souvenirs**.
L'échange entre pairs est caractérisé par une **proximité émotionnelle**, qui est facilitée par le fait d'avoir en commun des expériences rares. Cela instaure de la **confiance**, une moindre crainte d'être jugé par l'autre, un sentiment d'égalité et d'**horizontalité dans la relation**.

Des pairs porteurs d’espoir

Si un pair semble bien se porter, cela permet à l’autre d’**espérer une amélioration** de sa propre situation.

Le pair peut valider l’expérience rare et les émotions qu’elle fait éprouver. La rencontre entre pairs peut donc **favoriser le développement d’une meilleure estime de soi**, amener davantage de confiance en soi, voire la capacité d’une acceptation de soi. Le lien créé par la relation de pairité vient **compléter ce que peuvent apporter les professionnels** du soin ou de l’accompagnement.

Des savoirs aux sources multiples

Un **savoir expérientiel rare** ne repose pas sur la seule expérience individuelle. Il peut partir d'une simple connaissance, mais il **s'enrichit** par la réflexion issue des échanges entre pairs, l'observation, et l'appropriation d'autres types de contenus.

Il implique de **construire un langage** qui permette de penser l'expérience.

Des savoirs aux formes multiples

Les savoirs expérientiels peuvent prendre des **formes variées** : savoir d'action, savoir technique, savoir procédural, savoir théorique, etc. — bien que certaines formes soient moins courantes que d'autres (par exemple, celle du savoir théorique). Les savoirs expérientiels ne sont donc **pas réductibles aux savoirs pratiques** et aux trucs et astuces.

Des savoirs ancrés dans la véracité et la réalité

Les savoirs expérientiels sont fréquemment associés à la **conviction profonde de leur véracité**. Cela tient probablement à leur fondement dans l'expérience. Cette certitude, ressentie par les pairs, s'accroît et se renforce à mesure qu'elle est **confirmée par les témoignages et les échanges entre pairs**. Il s'agit de connaissances caractérisées par le fait de ne pas être appréhendées comme des savoirs, mais comme des réalités.

Des savoirs singuliers

Les savoirs expérientiels sont singuliers : ils **proviennent d'expériences individuelles et subjectives** qui sont plus ou moins représentatives du vécu des autres pairs. Ils **peuvent cependant prétendre à la généralisation** s'ils sont soumis à un travail rigoureux de systématisation d'analyse des expériences.

Des savoirs évolutifs

Les savoirs expérientiels rares sont évolutifs : ils sont **toujours susceptibles d’être remis en question** par de nouvelles expériences et réaménagés, améliorés. Étant issus du processus de sémantisation de l’expérience vécue — de la recherche de l’expression du sens de ce vécu —, ils sont **en permanence affinés et transformés** pour être davantage compris et mieux exprimés.

Des transmissions atypiques

Contrairement aux autres savoirs, les savoirs expérientiels rares ne sont **pas transmis de manière intergénérationnelle**. En effet, ils ne sont pas passés par un processus de typification réciproque et de légitimation. Par exemple, une jeune fille rencontrée par Eve Gardien lors d'une enquête, qui souffrait de douleurs chroniques intenses, a expliqué que les conseils donnés par ses proches et les professionnels de santé ne lui ont été d'aucun secours face à cette situation. Elle a fini par découvrir que seul un isolement social de 48 h lui permettait de faire cesser ses crises de douleur.

Des savoirs qui intéressent les sciences

Les savoirs expérientiels rares sont **différents des savoirs scientifiques** : ils ne sont pas construits selon les mêmes règles. Ils **diffèrent également des savoirs issus du sens commun**, car ils ne résultent pas des mêmes processus sociaux.

Cependant, les savoirs expérientiels **intéressent la science** et posent de nombreux problèmes pratiques.

Des savoirs en question : évaluer l’expérience individuelle

Vivre une situation similaire ne signifie pas nécessairement en avoir la même expérience. Le savoir expérientiel d’**une seule personne** peut-il être **représentatif d’une communauté de pairs ?**
Comment définir les expériences qui sont représentatives, et selon quels critères ?
Certaines expériences sont-elles plus significatives que d’autres, ou bien toutes les expériences ont-elles la même valeur — mais alors seulement pour une seule personne ?

Des savoirs en question : évaluer l'expérience collective

Les savoirs expérientiels de **certains groupes de pairs** sont-ils **plus pertinents et plus utiles que d'autres ?** Les savoirs expérientiels des personnes directement concernées ont-ils plus de valeur que ceux de leurs proches ? Par exemple, des débats opposent certaines personnes sourdes — qui considèrent qu'il n'est pas souhaitable d'avoir recours aux implants cochléaires —, aux parents qui prennent la décision de faire opérer leurs enfants en bas âge au nom de leur développement. **Comment départager** ces deux types de savoirs expérientiels ?

Des savoirs en question : savoirs et politiques

Quels sont les savoirs expérientiels qui permettraient de **construire des politiques publiques** adaptées au développement de l'offre de services ?

Aujourd'hui, lorsque les savoirs expérientiels leur sont favorables, certains **lobbies industriels du champ de la santé** promeuvent l'émergence et la reconnaissance de mouvements de patients.

Des savoirs en question : la contribution aux travaux scientifiques

Comment les savoirs expérientiels rares peuvent-ils contribuer aux savoirs scientifiques ? Il existe de **nombreuses initiatives de collaboration**, par exemple les communautés mixtes de recherche (CMR), partiellement constituées de citoyens, dont beaucoup sont des pairs et des professionnels du champ du handicap. Ces communautés travaillent notamment à **élaborer des conditions favorables de coproduction** des savoirs scientifiques.

Table ronde — Pair-aidance : pratiques, structures et futur

Si la pair-aidance est désormais observée et recommandée par les politiques publiques, l’intégration des pairs et des savoirs expérientiels rares en est encore à ses débuts. Quels sont les retours de terrains ? Quelles sont les initiatives de structuration notables ? Quels enjeux restent à explorer ? Quelles sont les actions recommandées ? Autant de questions qui ont animé les échanges autour du livre d’Eve Gardien.

Laetitia Rebord

Laetitia Rebord est paire-aidante professionnelle, conférencière, coach et formatrice spécialisée dans l’accompagnement à la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap.

Elle est également membre du collectif handi-féministe et antivalidiste *Les Dévalideuses*.

cnrs

PPR Autonomie

Laetitia Rebord (1) Partir d’un manque

Le parcours de Laetitia Rebord commence par l’**expérience personnelle de la difficulté à avoir accès à une vie affective et sexuelle**.

Dans son parcours de femme handicapée, ces **enjeux lui ont semblé niés et invisibilisés**, même au sein des luttes des personnes handicapées. Cela lui a donné le sentiment de ne pas exister.

Laetitia Rebord (2) Se former, s’engager

En 2009, elle suit une **formation du programme Handicap international** afin d’animer des groupes de parole autour de la vie affective et sexuelle. En 2014, elle s’engage en tant que **bénévole à l’Association pour la promotion de l’accompagnement sexuel** (Appas), alors présidée par Marcel Nuss.

Elle **milite pendant 4 ans**, ce qui vient compléter sa formation.

Laetitia Rebord (3) Au cœur de la pair-aidance

En 2016, elle **fait appel à un accompagnant sexuel** formé à l'Appas, ce qui lui permet d'avoir sa **première relation amoureuse** — elle a alors 35 ans. Cela lui donne envie d'accompagner des personnes à son tour, pour prodiguer l'accompagnement qu'elle aurait aimé recevoir elle-même. Elle **commence par témoigner, puis se professionnalise**. Afin de gagner en légitimité, elle suit le DU « Personne experte en situation de handicap » (Paris Diderot). Elle y apprend finalement assez peu, déjà forte de sa propre expérience.

Laetitia Rebord (4) Sexpair

En 2021, elle **fonde son entreprise, « Sexpair »**, qui a pour ambition de faciliter l'accès des personnes handicapées à une vie affective et sexuelle épanouie. Elle propose pour cela **différents types d'accompagnements**, notamment des groupes d'expression et des séances de coaching. Elle y aborde des sujets comme la liberté affective et sexuelle, l'autodétermination, la formation des professionnels de santé, du social et du médico-social. Elle **accompagne également les proches aidants**.

Laetitia Rebord (5)
Sensibiliser

Elle s’investit, plus largement, dans un **travail de sensibilisation via les réseaux sociaux**. Elle produit des formats vidéo, et plus récemment des podcasts.

Laetitia Rebord (6) Être pair

Pour elle, **être pair** ne consiste pas seulement à raconter son histoire, à proposer un témoignage : il s'agit d'une **transmission de savoirs d'expérience**.

Ces savoirs doivent avoir été analysés afin de pouvoir **accompagner l'autre sans projeter sur lui son expérience** et sans lui imposer son point de vue. Les personnes qu'elle accompagne ont des types de handicaps différents, et peuvent avoir des vécus également très divers.

Dans le champ de la santé sexuelle, c’est encore un peu plus délicat, parce qu’il s’agit d’aider la personne à accéder à sa liberté affective et sexuelle, à se donner les moyens d’une vie qui lui ressemble, même avec les contraintes du handicap.

Laetitia Rebord

PPR Autonomie

Et ça implique de travailler sur l’estime de soi, sur l’autonomie, sur les rapports de pouvoir, dans les relations — car la dépendance crée souvent des situations d’emprise. Il faut aussi déjouer toutes les injonctions et les oppressions validistes qui pèsent sur les corps et les désirs des personnes handicapées.

Laetitia Rebord

Yves Bancelin

Yves Bancelin est médiateur de santé pair. Il est notamment directeur de l’association ESPER Pro.

Passionné par l’innovation, il tisse des liens entre réseaux sanitaires et médico-sociaux, ainsi que dans le champ social et l’insertion professionnelle. Il développe un modèle de plateforme de pair-aidance dédiée au soin de la santé mentale.

cnrs

PPR Autonomie

Yves Bancelin, ESPER Pro (1)
Le principe

Pour l'**association ESPER Pro**, le potentiel humain doit être au cœur de la relation d'aide. L'association a été **créée par les premiers médiateurs pair en santé mentale en France**.

Elle s'appuie sur les **principes fondamentaux du droit associatif** : la liberté de s'associer pour créer quelque chose ensemble, la non-lucrativité, la démocratie interne et la transparence. Elle vise à **fédérer les pairs-aidants** et à faire **reconnaître l'utilité de la médiation paire** auprès des pouvoirs publics.

Yves Bancelin, ESPER Pro (2)
L’action

Avec son **réseau très dense**, composé d’une trentaine de salariés, d’une centaine de bénévoles et d’autant de partenaires, ESPER Pro a un objectif majeur : **créer un centre de ressources** pour accompagner le développement de la pratique des pairs-aidants et **soutenir les collectifs de pairs** dans leur structuration. En effet, il s’agit selon Yves Bancelin d’initiatives ponctuelles qui ne peuvent exister que si elles sont intégrées dans une action plus vaste.

Yves Bancelin, ESPER Pro (3)
Les objectifs

Pour atteindre son but, l'association s'est donné trois objectifs : 1) **impulser une communauté de pratiques** psychosociales en s'appuyant sur les pratiques orientées par le rétablissement et les savoirs expérientiels; 2) **structurer et renforcer le développement** et l'essaimage de la médiation par les pairs sur l'ensemble de la région PACA et en France; 3) **provoquer des changements quant aux représentations** sociales négatives des troubles psychiques et de la psychiatrie.

L’idée, c’est d’améliorer l’accompagnement des problématiques de santé mentale en s’appuyant sur les savoirs expérientiels des membres qui la composent — et puis, plus poétiquement, de semer des graines d’espoir le plus largement possible.

Yves Bancelin

cnrs

PPR Autonomie

Yves Bancelin, ESPER Pro (4)

(S)’informer

L’accès à l’information est crucial pour le rétablissement en santé mentale : il est important de **pouvoir se renseigner sur les troubles psychiques** et sur les stratégies permettant de surmonter les difficultés psychiques et leurs répercussions physiques. L’information doit être facile à trouver, et il faut aussi que les personnes concernées puissent s’approprier leur histoire afin d’**être en mesure de partager leurs savoirs expérientiels.**

Yves Bancelin, ESPER Pro (5)
Le conseil d’administration

Comme toutes les associations, ESPER Pro est structurée autour de son conseil d’administration, qui a une **composition paritaire**. Il réunit des personnes concernées par les problématiques de santé mentale et des acteurs institutionnels. Il est donc **représentatif de la diversité des sujets traités**, et doit assurer des perspectives de développement qui soient en phase avec les réalités du terrain.

Yves Bancelin, ESPER Pro (6)
L’équipe de direction

L’équipe de direction s’occupe du **pilotage stratégique et opérationnel**. Il s’agit de responsables d’antennes, qui sont des **relais permettant de diffuser les pratiques** développées au sein des différents territoires.

Yves Bancelin, ESPER Pro (7)
Les ambassadeurs

Les ambassadeurs sont des **collaborateurs de terrain**. Ils et elles travaillent en **lien direct avec des équipes** (le plus souvent pluridisciplinaires) intervenant au sein de structures comme les services hospitaliers, les unités de réhabilitation psychosociale — dans les cliniques privées ou les hôpitaux publics. Les médiateurs pairs sont présents dans une **grande diversité d'établissements** sociaux, médico-sociaux et sanitaires. Ils y assurent des fonctions d'a**ccompagnement des personnes** — soutien, écoute, orientation, partage de ressource, aide à la mobilisation des droits, etc.

Yves Bancelin, ESPER Pro
(8) Le comité scientifique et technique

Le comité scientifique et technique est un **appui stratégique et éthique** pour porter les démarches mises en œuvre.

Yves Bancelin, ESPER Pro (8)
L’équipe du siège

L’équipe du siège comprend cinq pôles d’activité : 1) le **pôle accompagnement**, qui est un espace d’accueil tout public; 2) le **pôle santé communautaire**, qui rassemble des personnes intéressées par la pair-aidance ou la prévention en santé ; 3) le **pôle essaimage**, qui travaille à développer les réseaux de pairs; 4) le **pôle formation**, qui permet aux bénévoles et aux salariés de travailler leur posture de transmission face aux professionnels; 5) le **pôle professionnalisation**, qui accompagne la montée en compétence des médiateurs.

Yves Bancelin, ESPER Pro (9)
La professionnalisation

Le pôle professionnalisation propose notamment un **programme de formation « découverte »**, qui permet de faire ses premiers pas autour du concept de rétablissement, de la notion de pair-aidance et de la médiation en santé.

Puis, en signant une **fiche de mission**, il est possible de **découvrir quel pair-aidant on est**, et si ce rôle convient. Vient ensuite la **mise en situation professionnelle** au sein d'équipes pluriprofessionnelles.

Souvent, quand on entend parler de pair-aidance ou de médiation pair, on se crée une image qui peut être un peu éloignée de ce que c’est que d’accompagner quelqu’un quand il est au plus bas — dans une équipe qui peut aussi, à ce moment-là, être au plus bas, avec des difficultés organisationnelles ou interpersonnelles. Évidemment, c’est complexe. Donc l’idée, c’est d’amener les choses progressivement.

Yves Bancelin

Yves Bancelin, ESPER Pro (10) Les groupes d’intervision

Afin d’accompagner les pairs en formation professionnalisante, des groupes d’intervision ont été créés. Ils permettent d’**échanger autour de l’analyse des pratiques** de pair-aidance.

Yves Bancelin, ESPER Pro (11) Les capsules santé

La création de « capsules santé » **réunit tous les acteurs** : professionnels, salariés et bénévoles. Elles permettent d'**actualiser ses connaissances** sur la gestion du stress, l'animation de groupes de psychoéducation sur le sommeil, l'alimentation, etc.

Yves Bancelin, ESPER Pro (12) Le soutien au développement professionnel

Les **managers de l'équipe** du pôle professionnalisation, qui sont des pairs-aidants expérimentés, offrent également un soutien au développement professionnel. Cela se fait **en lien avec une psychologue spécialisée** en neuropsychologie, elle-même porteuse de savoirs expérientiels.

Maxime Oillaux

Maxime Oillaux est chef de projet sur la participation des personnes au Secrétariat général du comité interministériel du handicap (SGCIH).

Il a également été militant dans le milieu associatif du handicap.

cnrs

PPR Autonomie

Maxime Oillaux (1) Une grande diversité

Maxime Oillaux témoigne du fait que depuis le début de sa carrière, il y a une dizaine d'années, un important **travail d'harmonisation** a été effectué autour des **enjeux de la pair-aidance**.

Pour autant, ses conceptions, ses pratiques et ses buts sont **encore très divers**.

Maxime Oillaux (2) De nombreuses initiatives

Les savoirs d’expériences rares ne concernent **pas seulement les personnes en situation de handicap**. De nombreuses initiatives et politiques publiques existent en effet dans les champs de la santé (et plus particulièrement de la santé mentale), de l’exclusion, des addictions, de l’enfance, du vieillissement, des violences sexistes et sexuelles, etc. Souvent, les personnes concernées font l’expérience de l’**intersectionnalité des problématiques** qui les touchent.

Maxime Oillaux (3) Diversité des formes

La pair-aidance peut être pratiquée de manière **individuelle ou collective**, et ce sous **différents statuts** — salariat, bénévolat, autoentrepreneuriat, associations, entrepreneuriat, créations de plateformes, d’associations, de coopératives, etc. Certaines personnes sont attachées au bénévolat et à la gratuité, tandis que d’autres s’attellent à la question de la rémunération des activités des pairs-aidants.

Maxime Oillaux (4) Diversité des lieux d’intervention

Les pairs-aidants interviennent dans de **multiples environnements et contextes** : entreprises, associations dédiées à des enjeux précis (par exemple, dans le champ du handicap, les associations peuvent se structurer par type de handicap), services publics (par exemple dans les MDPH — Maisons départementales des personnes handicapées), établissements et services médico-sociaux et sanitaires, etc.

Maxime Oillaux (5) Diversité des pratiques

La pair-aidance mobilise **différents métiers** : coachs, conférenciers, formateurs. Certaines prestations sont proches du travail d'éducateur spécialisé, de conseiller d'orientation, de facilitateur de choix de vie, etc. Les pairs peuvent **intervenir au titre du savoir expérientiel** (par exemple, comme sexologue), ou développer des **pratiques liées à la représentation**, à la défense collective des droits.

Cette diversité peut parfois avoir des **effets concurrentiels**.

Maxime Oillaux (6) Un défi pour les politiques publiques

La grande diversité qui caractérise la pair-aidance pose un défi important en matière de politiques publiques : **quelles initiatives financer, et de quelle manière ?** Quels cadres poser aux pratiques ? La médiation en santé pair, par exemple, a fait l'objet d'une **phase d'expérimentation, puis d'une généralisation** avec la création et le financement de postes, le développement d'un métier et d'une formation. Faut-il continuer à développer ce type de dispositifs ? Pour quelles pratiques les développer ?

Maxime Oillaux (7) La professionnalisation

La professionnalisation est un enjeu important de la pair-aidance. Le **développement de formations** peut être une réponse : permettre aux personnes d’acquérir les compétences nécessaires à la transmission des savoirs d’expériences rares. La professionnalisation peut aussi se matérialiser à travers le **développement d’un statut** au sein d’un écosystème donné comme celui du sanitaire. La **rémunération**, enfin, est au cœur des demandes des pair-aidants qui entendent faire de leurs activités un métier.

Maxime Oillaux (8)
Rémunérer la pair-aidance

La demande de rémunération d'une activité qui mobilise des compétences, implique de donner de son temps et de son énergie, est légitime. Cela pose la question de savoir comment organiser cette rémunération : faut-il **solvabiliser les bénéficiaires** de la pair-aidance en les aidant financièrement à faire appel à cette pratique, ou faut-il plutôt **se focaliser sur les prestataires** en créant des postes, en finançant le développement de plateformes ou de coopératives de pairs-aidants ?

Maxime Oillaux (9) Encadrer sans enfermer

La professionnalisation de la pair-aidance fait courir des risques dont il est important de se prémunir : encadrer des pratiques peut tout autant les soutenir que les enfermer.
Il faut **éviter que cela réinstitutionnalise les personnes en situation de handicap**, entrave leur liberté et vienne contrôler leurs discours. Il convient donc que les pouvoirs publics construisent leurs actions **en dialogue avec les personnes concernées**, en les interrogeant sur leurs pratiques, leurs souhaits et ce qui pourrait les soutenir.

Maxime Oillaux (10) Soutenir et visibiliser

Si les pratiques de pair-aidance sont très diverses, les **praticiens sont encore en nombre très restreint** et exercent rarement leurs activités à temps plein. En outre, ils sont **peu visibles et faiblement insérés dans les écosystèmes** du soin et de l'accompagnement. Les dispositifs créés en faveur de la pair-aidance visent donc à promouvoir le **développement de ces pratiques** (notamment par la formation) et à faciliter la **rencontre entre l'offre et la demande**.

Le contrôle de la parole des pairs-aidants

Laetitia Rebord constate que certaines institutions font appel à la **pair-aidance dans le but d'améliorer leur image**, tout en tentant de **contrôler sa parole** et le contenu de ses interventions. Elle refuse que les professionnels assistent à ses groupes de paroles entre pairs, sauf nécessité d'accompagnement liée au handicap. Il lui a parfois été demandé d'éviter certains sujets comme la parentalité ou la grossesse.

L’importance d’une reconnaissance statutaire

Laetitia Rebord souligne que la **reconnaissance statutaire des pairs-aidants** est très importante : le métier doit être défini dans des **référentiels**, offrir un véritable statut ainsi que des **débouchés**.

Des personnes souhaiteraient en effet devenir pairs-aidants et se tournent vers elle pour savoir comment s’y prendre : si elle peut les renseigner sur l’existence de certains diplômes, elle ne peut pas leur assurer qu’ils trouveront du travail.

Un public très précaire

Laetitia Rebord note que les personnes qui pourraient bénéficier des services des pairs-aidants sont souvent très précaires. Elles sont donc **peu susceptibles de pouvoir se payer les prestations** d'accompagnement ou de coaching qu'elle offre en santé sexuelle. Des **financements publics** devraient être prévus pour leur donner accès à ces prestations et rémunérer les personnes qui les conçoivent.

Impliquer les pairs-aidants

Pour Laetitia Rebord, les pairs-aidants devraient toujours avoir une **place importante dans les groupes de travail et les instances** construisant l'avenir de la pair-aidance. Bien souvent, elle est seulement appelée à témoigner, et n'est pas rémunérée pour sa contribution. L'implication des pairs-aidants dans **l'élaboration des formations au métier** est également cruciale : elles doivent être co-construites afin de **créer une dynamique de pairité.**

Comment assurer un avenir pérenne à la pair-aidance ? Cela passe d'abord par une révolution des représentations et des pratiques d'accompagnement. Notre société doit arrêter de voir les personnes handicapées comme des aidés, des assistés, des objets de soins. Nous sommes aussi acteurs de savoir, porteurs d'innovations, pédagogues, chercheurs, et aidants.

Laetitia Rebord

C’est d’ailleurs souvent ce
que je dis aux personnes que
j’accompagne : vous pouvez être
tout ça, contrairement à ce que
la société vous a martelé depuis
votre naissance.

Laetitia Rebord

PPR Autonomie

Exercer et défendre des droits

Pour Yves Bancelin, les pairs-aidants doivent en même temps **s'intégrer** en tant que professionnels, **défendre les droits** des personnes qu'ils accompagnent et **se projeter dans l'avenir d'une profession** qui reste encore très largement à installer et à définir.

Il s'agit donc de poursuivre le **travail de reconnaissance et de définition** du rôle des pairs-aidants : c'est cela qui facilitera et améliorera leur insertion au sein d'équipes qui, pour le moment, saisissent mal ce qu'ils peuvent apporter.

Dépasser les limitations institutionnelles

Yves Bancelin constate que la pair-aidance se déploie dans un **contexte institutionnel souvent réticent aux initiatives** en matière d'accompagnement et d'intervention, notamment du fait de problématiques de responsabilité médicale. Il estime que pour faire face à ces difficultés, une solution pertinente consiste à **développer des structures pilotées par les personnes concernées**, pour répondre à des besoins recueillis sur le terrain.

Pair-aidance et empowerment

Pour Eve Gardien, le développement de la pair-aidance et la prise en compte des savoirs expérientiels est l’une des nouvelles formes que prend actuellement la **participation des personnes concernées**, et qui gagne progressivement en légitimité. Il y a un lien fort entre **pair-aidance et *empowerment*** — il s’agit d’une posture éthique adoptée par les pairs, qui soutiennent par leurs pratiques le développement du potentiel de celles et ceux qu’ils accompagnent.

Un besoin de visibilisation

Les **professionnels** du soin et de l'accompagnement sont encore **mal informés sur la pair-aidance** et la prise en compte des savoirs expérientiels. Afin d'améliorer l'inscription des pratiques de pair-aidance dans les équipes, il est important d'en **sensibiliser** et d'en former les différents acteurs. Cela permettrait que leurs attentes soient en adéquation avec ce que peuvent apporter les pairs-aidants et avec leurs compétences. Ainsi, les pairs pourront agir en complémentarité des interventions déjà existantes dans ces secteurs.

La reco culture de Laure Saincotille (1)

Le documentaire *De la survie à la vie : l'incroyable parcours de jeunes face aux troubles de santé mentale* (France TV Slash) est l'occasion de découvrir l'association « La Maison perchée », une **initiative de pair-aidance en santé mentale**. On y découvrir le parcours de ses membres fondateurs, l'aventure de la création de l'association et de l'ouverture de son lieu : un **café en plein cœur de Paris** où il est possible d'échanger entre pairs, de participer à des ateliers, d'assister à des conférences, etc.

cnrs PPR Autonomie

La reco culture de Laure Saincotille (2)

En complément de ce documentaire, une visite du **site internet de l’association** vous permettra d’en apprendre plus sur les diverses activités de l’association, sa démarche et les missions qu’elle se donne. Outre l’**accompagnement de jeunes adultes** vivant avec un trouble psychique, l’association produit et rassemble un grand nombre de **ressources** permettant de s’informer sur et de vivre avec les troubles psychiques.

Participez à la **déstigmatisation des troubles psychiques** : passez l’info !